50e Année - No 3580 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 11 Juin 1938

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
*On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste*

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-30.
*Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER*

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) .....2,15
Réclames, (la ligne) .....1,50
Commerciales, (la ligne) .....1,50
*Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.*

## CARMEN

### OU LE SENS DE LA LUMIÈRE

Le 25 Octobre 1838, Georges Bizet naissait à Paris, au sein d'une famille vouée, depuis longtemps déjà, au culte de la musique. Le 3 Juin 1875, trois mois après la chute de *Carmen*, Bizet mourait tout doucement ; Bizet, cet artiste au cœur généreux, à la franche et large poignée de main, si sincère, si fort, si solide... et Du Locle faisait aussitôt afficher au foyer de l'Opéra : *La plus horrible catastrophe, notre pauvre Bizet mort cette nuit...*

Quelle fatale destinée ! A l'instant même où il rendait le dernier soupir le rideau se baissait, rue Favart, sur le quatrième acte de *Carmen*, et Bizet ne put ainsi avoir le bonheur de savoir son œuvre réhabilitée aux yeux du public et acclamée... comme l'était la « IXe » qui, lorsque Beethoven agonisait, en 1827, immortalisait quelque part son génie devant un public enthousiaste...

Bizet : un nom doux comme la brise et caressant et tiède comme un vol d'abeille ; un nom Mistralien ; des yeux pleins de malice et d'esprit, derrière deux verres ovales comme en portait Schubert, à Vienne ; et une barbe toute ronde et toute frisée, d'un blond ardent et bien fournie ; et un visage tellement frais, tellement jeune, qu'on reste confondu d'y découvrir les marques du génie ; et un sourire plein de finesse et de candeur sérieuse ; et des cheveux qui frisottent sur le front étroit mais bien dessiné...

« *Carmen* » : l'œuvre à laquelle on s'attendrait le moins et le plus, après ce portrait d'artiste ; le moins, parce qu'on trouve Bizet trop calme et trop jeune pour avoir mis en musique la violence folle de cette bohémienne... ; le plus, parce que dans cette même douceur de l'artiste on aperçoit comme les palpitations d'une fougue et d'une passion réfrénée, contenue, innavouée malgré elle... *Carmen* est un merveilleux jalon, posé par l'auteur en pleine crise wagnérienne ; un jalon de mosaïques orientales et chaudes ; une *vihuela* de Séville qui, sur les étoffes où l'a rejetée la main fatiguée du musicien, vibre encore, derrière des pots de fleurs et des paniers d'oranges à l'odeur forte... une musique nerveuse et violente et brutale et ensoleillée ; une marque solide et bien fichée d'un aboutissement triomphal, aimée du technicien par ses qualités nouvelles et chérie du profane par son lyrisme direct et sa poésie un peu sauvage qui en font un chef-d'œuvre de la musique française et de l'art musical de tous les siècles.

...On ne peut qu'exécrer la bêtise et le parti-pris de la critique musicale qui, en 1875, condamna misérablement ce chef-d'œuvre aujourd'hui acclamé sur toutes les scènes. Le 3 Mai 1875, le rideau se lève sur la première de *Carmen* : l'œuvre puissante, nerveuse, tour à tour sauvage, pittoresque et passionnée, laisse le public impassible. Quelques applaudissements, à demi retenus, de temps à autre, circulent, çà et là, de fauteuil en fauteuil et le rideau se baisse enfin sur un brouhaha sympathique et de pure circonstance à l'adresse de l'auteur. Pendant ce temps, nous dit Charles Pigot, Bizet navré au plus profond de son âme, se laisse réconforter par quelques-uns de ses camarades. Guiraud, l'ami cher entre tous, l'emmène avec lui. Tous deux errent dans Paris, jusqu'à l'aube, Guiraud soutenant Bizet qui, les yeux gonflés de larmes, confie à son ami toute sa pauvre détresse...

Mais d'où vient, maintenant, cet incompréhensible accueil du public parisien ? D'abord — et qui l'eût dit ? — on taxa franchement *Carmen* d'immoralité (?) ; De Locle lui-même, le directeur de l'Opéra-Comique et l'ami de Bizet, écrivit à ses amis, leur conseillant de ne pas venir à la première d'une œuvre aussi inconvenante ! — Grands dieux ! Jusqu'où peut aller la bêtise quand elle est poussée par le parti-pris le plus absurde et l'ineptie la plus basse !

D'autres, emportés par leur haine de Wagner, se prirent à donner à Bizet, du « wagnérisme outrancier » lui reprochant avec une âpreté qui aurait dû avoir des bornes, sa fidélité (?) au maître de Bayreuth, son éclectisme... inconcevable et jusqu'à son... obscurité (!)

Or, l'inffluence de Wagner est totalement nulle dans *Carmen* et je n'y vois qu'un brillant souvenir de Verdi, en même temps qu'un léger rappel des vieux opéras et opéras-comiques du XVIIIe siècle. « Pourquoi en 1875, par exemple, toute musique sortant de l'ordinaire était-elle, comme le fut *Carmen* marquée au fer rouge de l'épithète alors infamante de « musique wagnérienne ? » écrivait V. d'Indy. On comprend, dès lors, ce qu'était ce « wagnérisme » l'étiquette juxtaposée à tout ce qui n'était pas ordinaire. Dans leurs fureurs anti-wagnériennes, les musiciens d'alors résumaient ainsi leur critique : c'est ou çà n'est pas wagnérien ! Quant à Wagner, ce qu'il venait faire là, bien souvent, on n'a pas de peine à le concevoir : c'était la tête de massacre de tout ce monde en mal d'épilepsie. Wagner, c'était le « poumon » du « Malade Imaginaire », la bête noire de ces gens. Nul doute que si l'on avait donné une œuvre antérieure de plus d'un siècle à Richard Wagner, sans nom d'auteur, et condamnée par nos critiques, on se serait écrié :

— « Wagnérisme ! wagnérisme ! au panier tout celà !... »

Ecoutons encore V. d'Indy qui n'eut pas toujours tort en ses critiques : « Rappelons à propos de *Carmen* l'axiome bien connu que les commencements de carrière des artistes de génie restent toujours incompris par leurs contemporains immédiats, ce dont il ne faut point s'étonner puisque les œuvres de ceux-là dépassant leur époque, ont pour mission de guider les esprits en avant sur la route de l'Art... » On ne pourrait mieux défendre *Carmen* et giffler aussi délicatement ses stupides détracteurs.

Quant à l'éclectisme de Bizet, n'en déplaise à d'Indy, c'est ici non pas un défaut, mais une qualité de première importance que n'ont pas comprise les critiques de 1875 pour la bonne raison que, incapables d'éclectisme, ils étaient forcés de se cantonner dans de petites conceptions. « Eclectisme intégral : de Bach à Offenbach ! », m'écrivait dernièrement un de nos plus talentueux musicologues. Mais il faut croire que ceux du siècle dernier étaient bien bornés...

Nous voici à l'obscurité ! C'est clair ! ces gens étaient d'affreux chicaneurs. C'était là se moquer de la partition de *Carmen* ; c'était reprocher à Bizet ce dont il s'était le plus éloigné ; c'était enfin une injustice impardonnable, contre laquelle on ne saurait trop se récrier de nos jours.

Alors que, d'un bout à l'autre, ce n'est que lumière et clarté, dans cette œuvre qui renferme des trésors de mélodie et un perpétuel éblouissement, on niait tout cela ; bien plus, on imposait le contraire à la partition de *Carmen*. Là où Bizet, après tant d'auteurs académiques et vieillots, avait mis enfin de la grâce, du charme, de la poésie sincère, de la vérité, de la puissance nerveuse et de la lumière — une orgie de lumière ! —, on ne voulait voir que lourdeur, atechnie, faiblesse mélodique et obscurité ! Or, je ne connais pas une partition qui soit plus claire et plus nette que celle de *Carmen*. N'est-ce pas Nietzsche qui, revenu du Wagner et de ses œuvres, appelait Bizet à son aide pour ensoleiller les brumes germaniques, disant notamment de *Carmen* « Une pareille œuvre perfectionne, Comme un ouvrage pareil rend plus parfait ! On devient soi-même un chef-d'œuvre ! »

Le brillant *prélude* avec son *andante modérato* éclatant ; le chœur des gamins, d'harmonie piquante et ingénieuse ; le chœur des cigarières, d'allure féminine, caressante et harmonieuse ; le *Toréador en Garde* ; la *Habanera* nostalgique et charmante ; le *Séguedille* ; les airs du *toréador* ; l'admirable *Quintette* ; l'air de la douce Micaëla ; le duo fameux *La fleur que tu m'avais jetée* ; les cris déchirants de Don José, devant le cadavre de Carmen,... mais c'est du soleil tiède et parfois brûlant qui vient inonder la scène ; et en ce sens, *Carmen* est l'admirable aboutissement de l'œuvre de Bizet. Homme de Paris et du Nord, Bizet concevait un amour exalté pour tout ce qui est lumière et midi. En Décembre 1857, il traverse la Provence pour se rendre à Rome et le 21 de ce mois en arrivant à Toulon, il écrit à sa mère pour lui faire part de sa joie, de son *voyage merveilleux* du temps délicieux, de la mer qui l'enthousiasme !...

« *Nous avons déja visité*, écrit-il, *Lyon, Vienne, Orange, et nous sommes actuellement à Avignon Nous avons fait des promenades splendides. Nous sommes en plein printemps et c'est Décembre ! Nous avons du soleil et du ciel bleu comme à Paris, en Juillet !* »

Prenons les cinq opéras de Bizet. Les *Pêcheurs de Perles* vivent en Orient, dans l'île de Ceylan ; *Djamileh* se passe au grand Kaire, où retentit le chœur des bateliers du Nil ; l'*Arlésienne*, — est-il besoin de dire de quel pays est cette femme ? — annonce dès lors *Carmen* La *Jolie Fille de Perth*, le second en date, se passe dans l'Irlande froide et humide, spleenique et sombre. Mais Bizet ne pouvait pas ne pas y mettre un rayon de soleil, une odeur d'Orient ; la *Danse bohémienne* est un pur chef-d'œuvre qui, le soir de première, fit et vit se dresser la salle tout entière, dans une commune acclamation.

Mais c'est « Carmen » qui restera le chef-d'œuvre incontesté de Georges Bizet. (Un de mes amis, ex-chef d'orchestre de l'Opéra de Vienne, m'écrivait un jour : « Dans l'histoire de la musique : trois sommets : *Fidélio*, de Beethoven ; *Don Juan*, de Mozart et *Carmen* ! »).

Oublions donc tous ces puérils détracteurs, aujourd'hui bafoués, de 1875, selon lesquels cette œuvre était « un bruit plus ou moins savant » (P. de St-Victor) ; une « partition embrouillée » (Monde Illustré) ; une « partition touffue, sans ordre, sans plan, sans clarté » (Illustration) ; enfin une « œuvre égrillarde », etc...

*Carmen* est une œuvre de génie et fasse le ciel que Bizet, le pauvre Bizet, dont c'est aujourd'hui le centenaire, puisse entendre, qui retentissent autour de « Carmen, de José, de Micaëla », les acclamations unanimes du monde entier et les ferveurs enchantées des auditeurs de la Citadelle de Sisteron.

Jean-S. CHRETIEN.

## Théâtre Municipal de la Citadelle 3 Juillet

Nous avons annoncé Ninon Vallin de l'Opéra, dans le rôle de *Carmen* et Micheletti, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de *Don José* dont il est titulaire à l'Opéra-Comique et qu'il chantera deux fois cet été en plein air, chez nous et au Théâtre Antique d'Orange. Disons que M. Adrien Legros, de l'Opéra de Bordeaux, sera *Escamillo*. Nous aurons une *Michaella* qui a chanté à l'Opéra de Lyon avec succès. La jolie Juliane Calvi, de l'Opéra de Marseille, sera *Frasquita*. Le comique des Variétés, Delaure, sera le *Remendado*. A bientôt, la suite de la distribution. La danseuse Alexandra, de l'Opéra de Nice, dansera la *flamenca*, sur la table. L'orchestre auquel M. Gras a donné tous ses soins, sera dirigé par le fameux chef d'orchestre depuis quatre ans 1er chef d'orchestre de l'Opéra de Marseille, *M. Louis Gazay* qui a dirigé des galas de Ninon Vallin. Il a dirigé, aux Opéras de Nantes, Rouen, Nancy, Nice. On aura des violons de Marseille, (des orchestres de l'Opéra, des Classiques, de la radio) et l'orchestre classique d'Aix. Plus 24 choristes de l'Opéra de Marseille. On aura 100 costumes *neufs*, cigarières, dragons, bohémiennes, marchandes d'eau, d'oranges, d'éventails, cireurs de bottes, contrebandiers, banderilleros, chulos, toréadors, matadors, picadors à cheval, aguazills, alcade, fanfare, ânes, mules, chevaux, 150 pigeons du *Messager alpin* lâchés au 1er tableau. Un énorme effort est fait pour les costumes, les plus beaux que nous ayons jamais vus à la Citadelle Boyer en fournit 50. En tout, 150 participants au gala qui sera sans précéddent, digne d'Orange.

## Vitesse et Economie

Rouler à une faible allure et consommer peu, c'est enfantin, mais rouler vite, tenir une belle moyenne en consommant peu, celà n'est passible que pour une seule voiture : la Traction Avant Citroën.

La « 7 » atteint en pointe le 100 et ne dépense que 9 L. 8 aux 100 kms à 60 de moyenne.

La « 11 » atteint en pointe le 106 et ne dépense que 11 L. 4 aux 100 kms à 65 de moyenne.

Essais gratuits au Garage CHARMASSON, Concessionnaire exclusif de la marque Citroën à GAP, et au Garage AILHAUD et Cie à SISTERON, Agent pour la région.

## Caisse Régionale de Crédit Agricole des Basses-Alpes

A la suite des dommages importants causés par une longue période de sècheresse et des gelées tardives aux exploitations agricoles, la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Basses-Alpes a décidé d'apporter aux agirculteurs sinistrés l'aide urgente dont ils ont besoin en ces circonstances exceptionnelles.

Il est rappelé, à cet effet, que la loi du 30 Mars 1931 autorise les caisses de crédit agricole à consentir des prêts à moyen terme spéciaux, au taux de 3 %, notamment « aux agriculteurs qui, ayant, par suite de calamités, éprouvé des pertes résultant de sinistres non assurables, n'ont pu être dédommagés par des secours suffisants de l'Etat. »

D'autre part, il est indispensable de venir en aide aux nombreux agriculteurs victimes de la sècheresse, des récentes gelées ou dont les étables ont été atteintes par la fièvre aphteuse et qui, étant débiteurs de prêts antérieurement contractés, sont actuellement hors d'état de les rembourser.

A ce sujet, il y a lieu de considérer deux catégories de débiteurs : ceux qui avaient un autre créancier que le Crédit agricole et ceux qui avaient déjà emprunté au Crédit agricole.

Agriculteurs dont la dette antérieure n'avait pas été contractée auprès du Crédit Agricole. — Ces agriculteurs sont admis, en exécution de la loi du 12 Juillet 1937 et de décret du 20 Octobre 1937, à demander à une caisse de crédit agricole un prêt destiné au remboursement de leur dette.

Agriculteurs ayant antérieurement contracté un emprunt auprès d'une Caisse de Crédit Agricole. — Les agriculteurs, déjà bénéficiaires d'un prêt d'une Caisse de Crédit Agricole peuvent, s'il s'agit d'un emprunt à moyen terme ou à long terme, demander à cette Caisse d'allonger la période d'amortissement de leur prêt conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 24 Mars 1936 dont la durée d'application a été étendue jusqu'au 31 Décembre 1938 par la loi de finances du 31 Décembre 1937.

La durée extrême des prêts à moyen terme peut atteindre ainsi 15 ans et 30 ans celle des prêts à long terme, ce qui permet d'alléger notablement la charge d'amortissement du débiteur.

Dans le cas où le prêt déjà accordé à l'agriculteur est un prêt à court terme, il est possible à la Caisse de Crédit Agricole de le transformer en prêt à moyen terme, par application de l'article 3 de la loi du 20 Août 1936, à la condition qu'il ait été consenti à la date de la promulgation de cette loi.

Il est ajouté qu'en vertu de la loi du 12 Juillet 1937, et pendant une période de deux ans à partir de sa promulgation, tout producteur agricole peut, quel que soit son créancier, obtenir du Président du Tribunal Civil un délai de deux ans au maximum pour se libérer d'une dette.

Il résulte de ces différents textes que la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Basses-Alpes est, dès maintenant, à même d'apporter un précieux concours dans l'application des mesures prises en faveur des agriculteurs sinistrés.

© VILLE DE SISTERON

# Chronique Sportive

RESULTATS SPORTIFS
DES FETES DE PENTECOTE

Toutes les manifestations sportives se sont déroulées devant un nombreux public. Le Tournoi de Sixte, les Courses Cyclistes, ainsi que le Concours de Boules ont obtenu un franc succès.

Voici les résultats :

2e Grand Prix de la Pédale Sisteronnaise : 1er Clareton (Aix) ; 2e Massot (Sisteron) ; 3e Gaudin (Aix) ; 4e Bouffier (Manosque) ; 5e Reynier (Manosque) ; 6e Chastel (Sisteron) ; 7e Amié (Valréas) ; 8e Flachtlener (Manosque) ; 9e Bertagnolio (Sisteron) ; 10e Gomez (Sisteron) ; 11e Vignal (Manosque) ; 12e Roux (Manosque) ; 13e Codol (Sisteron) ; 14e Nalin (Manosque) ; 15e Pélissier (Forcalquier).

Pour le challenge, la Pédale Sisteronnaise et le Vélo-Club Manosquin terminent ex-œquo.

La Pédale Sisteronnaise s'adjuge le fanion Berger 1938.

Tournoi de Sixte :

Digne A bat Saint-Auban B par 2 à 1, après prolongations ;
Collège de Sisteron bat E. P. S. par forfait ;
Sisteron A bat Les Mées B par forfait ;
Saint-Auban A bat Manosque B par 6 à 2 ;
Manosque A bat Sisteron C par 2 à 0 ;
U. S. Digne B bat Les Mées A par 4 à 2 ;
Sisteron B bat C. A. Digne par forfait ;

Quarts de Finale :

Sisteron A bat U. S. Digne A par 1 à 0 ;
Saint-Auban A bat Collège de Sisteron par 2 à 0 ;
Manosque A bat U. S. Digne B par 2 à 1 ;
Sisteron B a l'impair.

Demi-Finales :

Sisteron A bat Saint-Auban A par 3 à 0 ;
Manosque A bat Sisteron B par 2 à 0.

Finale : Manosque A bat Sisteron A par 3 buts à 2.

Manosque a la garde de la Coupe Baron pour la durée d'un an.

3e Grand Prix de la Ville de Sisteron : 1er Bouffier (Manosque) ; 2 Clareton (Aix) ; 3 Gaudin (Aix) ; 4 Vaccalu (Digne) ; 5 Pugliesi (Marseille) ; 6 Cento (Marseille) ; 7 Martin (Gap) ; 8 Flachtlener (Manosque) ; 9 Escanet (Sisteron).

∴

La Pédale Sisteronnaise adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui ont marqué leur affection à la suite de l'accident survenu à leur benjamin Raymond Massin, aujourd'hui en bonne voix de guérison.

∴

La Pédale Sisteronnaise adresse toute sa sympathie aux dirigeants du Sisteron-Vélo pour l'accident survenu au joueur Corsani et souhaite à ce dernier le plus bref rétablissement et compte le revoir évoluer parmi le 11 de Sisteron.

CONCOURS DE BOULES
du 9 Juin 1938

C'est par un temps superbe que notre concours a eu lieu au quartier Saint-Jaume et Cours Melchior-Donnet. 30 équipes étaient inscrites et à 9 h. 30 chaque équipe prend sa place sous le contrôle de M. Lagarde Désiré, Conseiller Municipal et d'arrondissement, M. Rolland Justin, 1er Adjoint, M. Peignon, Conseiller Municipal et M. Izard.

Au premier tour, quinze équipes sont éliminées.

Au 2e tirage, l'équipe Giafféri-Coulon-Testanière ont la chance d'avoir l'impair. Cette partie est fructueuse d'imprévus car l'équipe n° 4, Testanière-Coupier-Masse, fait embrasser « Fany » à Beaujour-Siard-Gervais, le sympathique garde-chasse. L'équipe n° 2 Jacquot-Giraud et Touffe inflige le même sort à l'équipe Borrély-Vial et Surez.

A la 3e partie, l'équipe Jacquot bat Giafféri par 15 à 10 ; Testanière bat Martin par 15 à 4 ; Paret bat Bonnet par 15 à 8 ; Paulet bat Masse par 15 à 9.

A la 4e partie, deux fortes équipes sont en présence ; l'équipe Testanière bat Paret ; l'équipe Paulet bat Jacquot.

La finale se joue entre les équipes Testanière et Paulet en 21 points. La partie a été très serrée de part et d'autre car les tireurs des deux camps, ainsi que les pointeurs, ont fait merveille. Néanmoins, l'équipe Paulet a succombé avec le beau score de 20 à 21.

Testanière, Coupier et Masse, de Manosque s'adjugent le 1er Prix de 600 francs ;

Paulet, Guérin et Truchet, de Laragne, le 2e Prix de 400 francs ;

Les équipes Jacquot et Paret ont eu 50 francs chacune.

La consolante s'est jouée dans le calme ; 16 équipes étaient en prépresence. Au premier tour, l'équipe Brun R., Brun A. et Bernard inflige « Fany » à Fine, Rolland et Maillet. La deuxième partie se passe sans cloche de « Fany », mais la finale est là et l'équipe Brun inflige la « Fany » à l'équipe Curnier, dit Mélin.

1er Prix : Brun Alexis, Brun Raymond, Bernard, 140 francs ;
2e Prix : Curnier, Sube, Fortoul, 90 francs ;
3e Prix : Baret, Daumas, Jansson, 60 francs.

Pendant ces deux journées, les joueurs ont été très corrects et la commission les remercie sincèrement en leur disant à l'An qué Vèn !

# Campagne du Timbre Antituberculeux

Le Comité d'Hygiène Sociale est heureux de porter à la connaissance des habitants des Basses-Alpes, les résultats de la dernière campagne du Timbre Antituberculeux ; malgré la crise économique et bien que les retardataires soient nombreux, le montant brut des sommes versées à ce jour est de 68.295 fr. 20, soit une moyenne de vente de 8 timbres 03 par habitants.

Les versements effectués à dater de ce jour, seront portés à l'actif de la prochaine campagne.

Le Comité d'Hygiène Sociale adresse ses chaleureux remerciements à tous ceux qui se sont dévoués à cette œuvre et particulièrement aux enfants des écoles.

Les bicyclettes mises en compétition ont été gagnées par :

MM. Sivry Pierre (12 ans) élève du Lycée de Digne ; Bonnet Jules (15 ans) élève au Lycée de Digne ; Guien Claude (10 ans) élève de l'école professionnelle de Saint-Auban.

# A nos Sociétés Musicales

La Fédération des « Essi » de Tourisme de la Côte d'Azur et de la Corse, vient de constituer à Nice une Commission de propagande destinée à rendre les plus précieux services aux Sociétés Musicales de notre région.

En effet, cette Commission groupe dans son sein les représentants de toutes les régions de France, qui ont pour mission de se tenir en rapport avec les Groupements Musicaux susceptibles d'aller visiter la Côte d'Azur et Nice en particulier.

La Commission donnera toutes indications utiles sur les conditions de logement et d'hébergement ; elle fournira toutes documentations sur les merveilles qu'un touriste doit connaître dans cette région et interviendra pour faire obtenir aux Sociétés Musicales et à leurs Membres Honoraires, les meilleures conditions.

Un délégué recevra chaque Société à son arrivée et lui prêtera son concours le plus dévoué.

Cette Commission remplira auprès des Sociétés un rôle très amical et à titre purement gracieux, entendant que les visiteurs emportent de leur séjour à la Côte d'Azur, le meilleur des souvenirs.

Les renseignements les plus complets seront adressés à toutes Sociétés Musicales qui en feront la demande à M. Thuillier, Président de la Commission de Propagande Touristique Musicale, Fédération des Syndicats d'Initiatives, 2, Rue Deloye, Nice.

# Chronique Locale et Régionale

## SISTERON

**A la Citadelle.** — *Travaux.* — Tout sera fin prêt à la Citadelle pour la fêtes des Ecoles, le 19. Sous la direction de M. Marrou, architecte de la ville, on a fait d'heureux aménagements. Les gradins laissaient à désirer. Ils ont été l'objet de soins attentifs d'une bonne équipe que conduisait avec sa sûre technique M. Achard. On aura de notre Citadelle une bien bonne impression. La Municipalité a fait une œuvre digne d'estime en organisant ainsi ces gradins.

∴

*Messager Alpin.* — M. Honoré Béraudon, le distingué vice-président de cette active société de Gap, veut bien nous confirmer que pour la journée Mérimée, nous aurons un grand lâcher de pigeons à Sisteron. Les oiseaux s'envoleront depuis la Citadelle jusque vers les colombiers hauts-alpins. Charmant geste d'amitié de nos chers voisins de Gap.

∴

*Nos Hôtes.* — Nombre de personnalités ont annoncé leur présence aux fêtes Mérimée. Nous aurons sans doute un membre de l'institut, une personnalité des Monuments Historiques (service dont Mérimée fut inspecteur général), M. le Préfet, nos Sénateurs, M. le député et encore M. Ulysse Fabre, sénateur, président du conseil général de Vaucluse, maire de Vaison-la-Romaine, nos confrères Henri Giraud et Paul Lieutier, et diverses sociétés qui viennent en corps, tel le *Cercle artistique de Luc en Diois* qui vient avec trente sociétaires, *l'Alpine*, le Comité du *Vieux-Martigues*, plusieurs membres des Académies de Marseille et d'Aix, etc.

Signalons que Ninon Vallin, de l'Opéra, invitée à chanter en Arles, au Théâtre Antique, à une date presque la même, a gardé sa fidélité à son engagement Sisteronnais, ce dont on lui saura gré. Un pépiniériste de Bagnols, va envoyer des plants de rosier Ninon Vallin. On sait que la grande artiste a donné son nom à une belle rose inédite, qui a été le clou des expositions florales.

∴

*Réductions.* — Alors que les charges d'organisation ont augmenté de 30 à 40 °/° (nous en donnerons le détail dans un prochain numéro), on demande de tous côtés des entrées de faveur, des réductions, etc. La direction consentira une réduction de 2 francs par place à toute société artistique, sociale ou scolaire venant en groupe. Ces billets devront être pris à l'avance et ne seront pas vendus au guichet, le 3 Juillet.

**FOIRE.** — Après-demain Lundi, se tiendra dans notre ville l'importante foire de Saint-Barnabé.

**Nos Compatriotes.** — Les nombreux amis que compte à Sisteron M. Léon Heyriès, ancien Juge d'Instruction, attaché à notre Tribunal, ancien Président du Tribunal d'Apt, ont appris avec plaisir sa récente nomination, dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au titre d'Officier. Cette distinction vient récompenser la longue carrière de M. Léon Heyriès, intègre magistrat qui en toute occasion sut remplir avec tact et distinction ses délicates fonctions.

M. et Mme Heyriès se sont retirés à Marseille auprès de leur famille. Nous leur souhaitons de jouir longtemps d'un repos bien mérité.

Nos félicitations à notre compatriote

**Concours de Pétanque.** — Demain Dimanche à 14 heures, au quartier Saint-Jaume, Grand Concours de Pétanque par équipe de 3 joueurs.

**Renseignements Agricoles.** — Un délégué de l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et de Provence sera à Sisteron le Lundi 13 Juin de 10 à 15 heures à Fred's Taverne, à la disposition des agriculteurs pour les renseigner gratuitement sur toutes les questions professionnelles : Allocations Familiales, Assurances Sociales Agricoles, Mutuelles Agricoles diverses (Accidents, Incendie, Grêle, etc...)

**Pharmacie de Garde.** — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

**Grand Orchestre à Sisteron.** — Un grand effort est fait en vue de l'orchestre qui jouera la partition de Carmen, de Bizet, le 3 Juillet à la Citadelle. Le chef d'orchestre sera M. Gazay, premier chef d'orchestre de l'Opéra de Marseille qui a conduit bien des fois avec Ninon Vallin et Micheletti. Depuis quatre ans à l'Opéra de Marseille, M. Gazay qui est un as a dirigé aux orchestres des Opéras de Nancy, Nantes, Rouen, Nice. Il nous conduira les violons de Marseille, des musiciens de l'Opéra, des concerts classiques, de la radio qui formeront l'orchestre avec les musiciens de l'orchestre classique d'Aix. On supprime 50 places de première pour caser l'orchestre.

M. Gras, directeur du conservatoire national d'Aix, conseiller musical de la Citadelle, dirigera avec art l'*Intermède* de *Carmen*, qui est une chose ravissante. Nos bons vœux de bienvenue à M. Gazay, un des premiers chefs de ce temps que M. Gras a choisi pour notre gala.

**Echos des Fêtes.** — Nos fêtes ont cette année encore, connu le prestige des foules. Annoncée la veille par un superbe concert musical que donnaient les Touristes des Alpes au portail, elles ont suivies l'ordre du programme avec un véritable succès.

Les courses de bicyclettes, le Tournoi de Sixte organisé par le S. V., les bals, les concerts musicaux, les jeux pour la jeunesse, les concours de boules, les barraques du Cours du Collège ont donné à notre ville une grande animation qui ne s'est arrêtée que Jeudi, laissant tous ceux qui y ont participé sous le charme de trois belles journées qu'un soleil resplendissant favorisait tout particulièrement.

On lira dans la chronique sportive le compte-rendu de ces manifestations auxquelles notre jeunesse sportive a brillé avec éclat, en se plaçant honorablement parmi les concurrents venus nombreux des villes environnantes participer à ces différents exercices.

**Adjudication** des travaux de réfection des rues et caniveaux. — Le Samedi 25 Juin 1938, à 14 heures, il sera procédé en séance publique, à la Mairie de Sisteron, à l'adjudication des travaux de réfection des rues et caniveaux.

| | |
|---|---|
| Montant des travaux à l'entreprise | 105.069 fr. 78 |
| Somme à valoir | 19.930 fr. 22 |
| Montant total des travaux | 125.000 fr. 00 |

Les pièces du projet seront communiquées tous les jours, exepté les dimanches et jours fériés, à la Mairie de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

**Amicale des Anciens Marins.** — La commission des fêtes, toujours à l'affut de nouvelles excursions met à l'étude une croisière en mer. Tous les anciens marins et sympathisants applaudiront à cette initiative qui comptera parmi les grandes sorties de cette importante société qui ne recule devant rien pour satisfaire ses amis.

**Etrangers.** — Pénalités de retard. — L'attention des Etrangers est appelée sur les dispositions du Décret-Loi du 2 Mai 1938 (J. O. du 17 Mai) qui, dans son article 4, modifié l'article 204 du Code du Timbre et porte le taux des pénalités de retard respectivement de 20 à 100 francs et de 5 à 25 francs.

Le nouveau tarif, qui n'a pas d'effet rétroactif, s'appliquera à partir du 1er Juin 1938 pour les retards constatés depuis cette date.

**Une auto tombe dans un précipice.** — Un mort. — Un accident mortel d'automobile s'est produit Mardi dernier entre Saint-Geniez et Authon, vers 13 h. 30. Une auto, conduite intérieure, pilotée par Mme de Frenne, née le 22 Mai 1889, domiciliée à Aiglun, près Digne, voulant faire marche arrière, est tombée dans un précipice profond de cent cinquante mètres. M. de Frenne et ses deux enfants, qui venaient de déjeuner sur l'herbe, ont assisté, impuissants, à l'accident.

Projetée hors de la voiture, Mme de Frenne a été écrasée.

Le docteur Tron, de Sisteron, a constaté le décès. La gendarmerie, sous la direction de son distingué chef de brigade, M. Bonrefrain, a ouvert l'enquête d'usage.

**Avis aux Agriculteurs.** — Les Agriculteurs sont informés que demain, Dimanche 12 Juin, à 14 h. 30 à la Mairie, M. Telliez, Professeur d'Agriculture, donnera une conférence sur le Doryphore, les moyens à mettre en œuvre pour lutter efficacement.

Il est de l'intérêt des agriculteurs d'assister à cette réunion.

**Silos à Blé.** — Les adhérents aux Silos sont informés qu'un employé de la Coopérative se trouvera à Sisteron, après-demain, Lundi 13 Juin, jour de Foire, pour remise des certificats de parts.

**Société du Sou des Ecoles Laïques.** — Dons reçus pendant la semaine écoulé : M. Ramond, Principal du Collège Paul Arène, 20 ; M. Torréano, Chapellerie, 15 frs. ; M. Burle, Matériaux de Construction, 10 francs. A tous ces amis de l'Ecole le Comité leur adresse les plus vifs remerciements.

Patronage. — L'équipe n° 7 composée de Mmes Saury, Put Eugène et Mlle Chauvin, institutrice, sera de service le Jeudi 16 Juin.

∴

Fête du Sou des Ecoles Laïques du 19 Juin au Théâtre de la Citadelle. — En voici le programme dans ses grandes lignes : 1° Goûter Champêtre des enfants ; 2° Musique par le Mélodia-Jazz ; 3° Séance de Guignol Lyonnais ; 4° Danse espagnole par les élèves de l'E. P. S. ; 5° Gille, comique du Théâtre de la Gaieté Lyrique et son partenaire Noël's, dans divers sketchs ; 6° Les Voltigeurs Salonais dans leurs danses variées. A la fin de la 2e partie La Ronde des Poupées, par les enfants de patronage, costumés. — Apothéose. Il y aura de jolis costumes.

L'entrée générale a été fixée à 3 francs. Tout le monde sera assis y compris les enfants.

**Acte de Probité.** — Antoine Sassano, âgé de 14 ans, élève au collège, ayant trouvé sur la porte d'un magasin un porte-monnaie contenant 100 francs, s'est empressé de le remettre au commerçant qui l'a rendu à sa légitime propriétaire. Nos félicitations à ce jeune garçon pour cet acte de probité.

**AVIS.** — En vertu des dispositions de l'article 5 du Décret-Loi du 2 Mai 1938 (J. O. du 17 Mai), modifiant l'article 197 du Code du Timbre, le taux des visas de passeport (visas préfectoraux) est porté respectivement de 50 à 75 francs et de 5 à 10 francs.

Ce nouveau tarif est immédiatement applicable.

**Fédération** des Syndicats Patronaux et des Producteurs Bas-Alpins. — Le Bureau désigné par l'Assemblée constitutive du 24 Avril a tenu diverses réunions à Digne et à Manosque ; cette dernière fût honorée de la présence de M. Chaumeton, Président de la Chambre de Commerce. Après avoir enregistré les nouvelles adhésions, le Bureau a poursuivi l'organisation du groupement ; bientôt un Secrétariat sera en permanence à la Chambre de Commerce, à la disposition de tous les Adhérents ; il sera en mesure de leur fournir tous renseignements particuliers ou généraux, de les conseiller, de les soutenir. Déjà l'Administration Préfectorale a consacrée l'autorité de la Fédération en lui demandant de désigner ses Délégués dans certaines commissions officielles.

Dans notre département où le grand patronat est presque inconnu, il est indispensable que les petits commerçants et industriels, les producteurs, les Artisans, ne restent plus abandonnés à leur initiative personnelle ; ils seront assurés de trouver auprès de la Fédération, un appui autorisé autant que compétent.

**AVIS.** — Il est rappelé à MM. les propriétaires d'hôtels, pensions de famille et maisons meublées, qu'en application des dispositions de la loi du 7 Juin 1937, ils sont tenus d'afficher les prix pratiqués dans leur établisseemnt.

Les propriétaires dont les établissements ont été admis au bénéfice de l'homologation ne doivent jamais dépasser les prix maximum homologués.

Tout manquement constaté à ces obligations fera l'objet des sanctions prévues par le législateur.

© VILLE DE SISTERON

**Suicide.** — Le nommé Figuière, habitant la Coste, s'étant rendu coupable d'un vol de chaussures au préjudice de Mme Cimamonti, de notre ville, fut appréhendé par la gendarmerie dans la journée de Dimanche.

Il suivait les gendarmes lorsque, à l'approche d'une andronne qui monte vers ce haut quartier, il leur échappa pour se cacher.

Il fut découvert le lendemain dans les méandres de la Citadelle par M. Féraud, qui alerta immédiatement la gendarmerie. Figuière s'était tiré un coup de revolver dans la tempe. Il gisait en cet endroit depuis la veille. Il a été transporté à la clinique de Digne où il fut constaté que la balle lui avait coupé le nerf optique et qu'il avait perdu la vue.


MOTOCYCLISTES ! !

Avant tout achat...

Pour vos réparations

*Vélos, Motos, Machines à Coudre*

allez chez...

**ROME Marin**

Rue Saunerie — SISTERON

*Vous aurez toujours satisfaction*

CABINET DENTAIRE

**A. SILVY**

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

***Cabinet ouvert tous les jours***


*Sté Nationale des Chemins de Fer*
*Direction Régionale du Sud-Est*

COUPE DU MONDE
DE FOOT-BALL

A l'occasion de la Coupe du Monde de Foot-Ball qui doit avoir lieu en France du 4 au 19 Juin 1938, la Société Nationale des Chemins de seilel, en toutes classes, le 16 Juin Fer Français délivrera pour Mar-1938, des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 o/o sur les prix des billets simples à prace entière).

Ces billets, utilisables dans tous les trains du service régulier dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés, pour Marseille, par toutes les gares situées sur les sections de ligne de :

Montélimar à Marseille, via Arles et Rognac ;
Le Teil à Pont d'Avignon ;
Sète et Alès à Tarascon ;
Gap à Marseille ;
Menton-Garavan à Toulon exclu ;
Cannes à Grasse ;
Les Arcs à Draguignan ;
La Pauline-Hyères aux Salins d'Hyères ;
Carnoule à Rognac via Aix-en-Provence ;
Avignon à Pertuis ;
Orange à l'Isle, Fontaine-de-Vaucluse ;
Sorgues à Carpendras ;
Cheval-Blanc à Miramas ;
Aubagne à La Barque ;
Salon à La Calade-Eguilles ;
Miramas à Marseille via Port-de-Bouc.

Ces billets comporteront une reduction de 50 o/o sur chacun des trajets simples d'aller et retour.

Les enfants de 4 à 10 ans paieront la moitié des prix ainsi fixés.

Ces billets ne seront valables que pour la journée du 16 Juin 1938, et ne comporteront pas la faculté d'arrêt en cours de route.

Observation importante :

Le bénéfice de la réduction ne sera définitivement acquis aux titulaires des billets dont il s'agit que tout autant qu'ils auront fait timbrer au Stade Municipal de Marseille le fichet spécial qui leur sera délivré par la gare de départ en même temps que le billet.

∴

La Société Nationale des Chemins de Fer Français a l'honneur de porter à la connaissance du public que les billets aller et retour délivrés le Vendredi ou le Samedi (ou l'avant-veille d'une fête légale) pour les parcours simples jusqu'à 100 kms ont leur validité portée de 2 jours à 3 jours.

Etudes de Me BUES, Notaire à SISTERON
et de Me TARTANSON, Avoué à DIGNE

# VENTE
# sur licitation
## avec baisse de mise à prix

## Domaine rural sis à Sisteron

### Adjudication à Sisteron, le 18 Juin 1938

Le SAMEDI DIX-HUIT JUIN mil neuf cent trente huit, à quatorze heures, pardevant Me BUES, notaire à SISTERON, en son étude ;

Et en exécution de deux jugements rendus sur requête par le Tribunal Civil de Digne, en date des vingt trois Décembre mil neuf cent trente sept et dix huit Mai mil neuf cent trente huit enregistrés ;

Il sera procédé, à la requête de Monsieur Henri GARCIN, journalier, demeurant et domicilié à SISTERON et de Monsieur SUBE Baptistin Emile Louis, demeurant à SISTERON ;

Et Monsieur Eloi DAVIN, agriculteur, demeurant à SISTERON, ce dernier agissant en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* des mineurs SUBE ;

a) Louis Emile SUBE, né à VOLONNE, le deux Juillet mil neuf cent vingt et un ;

b) Marcel Joseph SUBE, né à SISTERON, le vingt trois Juillet mil neuf cent vingt trois ;

c) Paul Baptistin SUBE, né à SISTERON, le vingt neuf Décembre mil neuf cent vingt quatre ;

d) André Gustave SUBE, né à SISTERON, le deux Mars mil neuf cent vingt neuf ;

Et en présence de Monsieur Gaston BLANC, propriétaire à SISTERON, second subrogé tuteur *ad hoc* des dits mineurs, ou lui dûment appelé ;

A la Vente aux Enchères Publiques des immeubles suivants dépendant de la communauté ayant existé entre dame GIDE Elisa Victorine Louise, quand vivait, sans profession, demeurant à SISTERON, veuve en premières noces de Monsieur Justin GARCIN et épouse en secondes noces de Monsieur Baptistin Emile Louis SUBE, décédée intestat en son domicile à SISTERON le huit Septembre mil neuf cent trente cinq.

### LOTISSEMENT - MISE A PRIX

Les biens seront vendus en un seul lot et consistent en un

### Domaine Rural

sis à SISTERON, quartier de l'Adrech, ensemble immeubles par nature et par destination détaillés au cahier des charges, semences en terre et récoltes comprises, dont la désignation suit :

Bâtiments d'exploitation et d'habitation, sols, cours, jardins, labours, vignes, bois, pâtures et vagues en parcelles tant attenantes que séparées, paraissant cadastrées, section F, numéros : 422, 427, 428, 429, 430, 431 p, 431 p, 432, 433 p, 433 p, 434 p, 434 p, 435, 436, 438 p, 439, 440, 441, 442, 447, 447 bis, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 456 p, 457 p, 457 p, 459 p, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 501, 503, 504, 509, 516 p, 517 p, 518 p, 518 p, 518 p bis, 518 p ter, 523, 524, 524 bis, 525, 526, 527 p, 529, 530, 531, 532, 533, 534 p, 534 p, 534 p, 535 p, 538 p, 543, 544, 643 p, 643 p, 644, et section D, No 903, pour une superficie de 26 hectares, 65 ares, 90 centiares.

Ledit domaine vendu, tel qu'il existe, avec toutes attenances et dépendances, sans réserves, la désignation cadastrée qui précède n'étant qu'indicative et non limitative ;

en seul lot sur le mise à prix de soixante cinq mille frs. ci . . . . . **65.000 f.**

Nota. — Cette mise à prix sera baissée immédiatement en cas de défaut d'enchère jusqu'à ce que vente s'ensuive.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BUES, Notaire à SISTERON et consulter en son étude le cahier des charges.

Fait à Digne le 1er Avril 1938.

Ch. TARTANSON,
Avoué.

Etude de Me Aimé BERTRAND
Huissier à SISTERON

## VENTE

### par suite de saisie-exécution

A LA REQUETE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le SAMEDI DIX-HUIT JUIN mil neuf cent trente huit, à dix heures, sur le Champ de Foire, à SISTERON, il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques

### d'un mulet

de 20 ans environ et

### d'une charrette

Il sera perçu 15 o/o en sus du prix d'adjudication, pour les frais.

*L'Huissier,*
A. BERTRAND.


## A vendre

3 Glaces de 3 mètres de hauteur et 1 m. 60 de largeur.

Prix très intéressant.

S'adresser à la Potinière.

## Chambres à louer

S'adresser au bureau du Journal.


## VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Danielle DARRIEUX
Albert PREJEAN
Lucien BAROUX

dans un Grand Comique

### Quelle drole de gosse

En Première Partie :

### l'homme qui ne sait pas dire Non

En exclusivité: La première partie du

### Tour Cycliste du Sud-Est

La Semaine Prochaine :
Deuxième partie.

La Semaine Prochaine :
L'HOMME INVISIBLE

## ETAT-CIVIL

du 3 au 10 Juin

NAISSANCES

Guy Paul Louis Gorde, rue Saunerie. — Ernest Jean Marcellin Briançon, Cô-de-Catin.

MARIAGES

Abel Henri Bernard, cultivateur, domicilié à Barret-le-Bas et Jeanne Zélinda Borghini, sans profession, domiciliée à Sisteron.

PUBLICATION DE MARIAGES
DÉCÈS

Néant.


A VENDRE

## une MAISON

Rue Droite — SISTERON

comprenant magasin au rez-de-chaussée, cave, 1er, 2me et 3me étage, grenier et terrasse.

S'adresser à M. AMOUROUX, propriétaire à VAUMEILH.

## Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

6me TRANCHE 1938

**sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.**

## Ciment Vibré

CONFECTION ET VENTE

*d'agglomérés en ciment vibré avec panneaux ornementés*

*S'adresser à*

**Marcel ANDINE**

*Avenue de la Gare — SISTERON*

A LOUER

## Ferme

située à 1 km. 500 de Sisteron avec matériel agricole et cheptel.

## un Magasin

situé 23 Rue Droite, avec ou sans logement.

S'adresser à M. P. BEC, 36, rue Droite, SISTERON.

## A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

## Les carnets de bord

pour les entrepreneurs de transports sont en vente à la Librairie Lieutier

## HERNIE

**JE SUIS GUERI.** — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats **garantis toujours par écrit**, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER — Dim. 12 Juin
Hôtel des Voyageurs

SISTERON — 13 Juin, de 9 à 2 h.
Modern'Hôtel des Acacias

**— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS**

## Service Régulier
## Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Sisteron | (*Départ*) | 7 h 15 | Nice | (*Départ*) | 12 h |
| Digne | | 8 h | Antibes | | 12 h 30 |
| Saint-André | | 9 h | Cannes | | 13 h |
| Castellane | | 9 h 30 | Grasse | | 13 h 30 |
| Saint-Vallier | | 11 h 15 | Saint-Vallier | | 13 h 45 |
| Grasse | | 11 h 30 | Castellane | | 15 h 30 |
| Cannes | | 12 h | Saint-André | | 16 h |
| Antibes | | 12 h 15 | Digne | | 17 h 15 |
| Nice | (*Arrivée*) | 12 h 45 | Sisteron | (*Arrivée*) | 18 h |

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :

Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2

Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

## Essayer la nouvelle coupe avec les rayures droites à la Maison
# Ladislas VIDA

Tailleur-Couturier — Coupeur diplômé

**Rue de Provence — SISTERON**

## Des complets, garantis impeccables à tous points de vue

## Prix sans concurrence à qualité égale

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie **aux 2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

**LOTERIE NATIONALE**

*Tentez donc votre chance!*


© VILLE DE SISTERON

## Banque Nationale
### pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

### Succursale à GAP
**12, Rue Carnot**
Tél. 0.15 et 197

### Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE



## FEMMES qui SOUFFRE...

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

**Reprenez courage**

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

**Femmes qui souffrez**, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

## JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

**LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME**

*Femmes qui souffrez* de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.15

**Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature**

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

## N'ACHETEZ PAS UN POSTE PAR CORRESPONDANCE

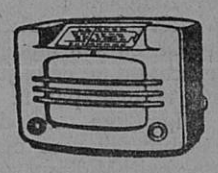

Un récepteur de T.S.F. doit être essayé sur place chez un commerçant compétent qui peut, à tout moment, intervenir en cas de panne.
Ne vous laissez pas tenter par les offres alléchantes de maisons situées à 1.000 kilomètres de chez vous. Achetez sur place un nouveau

## PHILIPS chez

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service



## Vous trouverez à l'
## IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
## M. Pascal-Lieutier

**25, Rue Droite — SISTERON — Tél. 1.48**

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires



VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.



Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

## L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

## L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

*En vente partout :*
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

S'adresser en confiance à
l'AGENCE GENERALE des ALPES
**R. GIRARD**
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10



## Sisteron - Journal
*est en vente*

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —



## Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.



Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.



## Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.2[illegible]
Sisteron, station :

*Café du Commerce, Télép.* 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

| | | |
|---|---|---|
| Sisteron (départ) | 6 h. 45 | 13 h. 00 |
| Peipin (gare) | 6 h. 53 | 13 h. 08 |
| Volonne | 7 h. 03 | 13 h. 18 |
| Château-Arnoux | 7 h. 08 | 13 h. 22 |
| Malijai | 7 h. 20 | 13 h. 35 |
| Les Grillons-M. | 7 h. 30 | 13 h. 45 |
| Digne (arrivée) | 7 h. 45 | 14 h. 00 |
| Digne (départ) | 9 h. 00 | 17 h. 00 |
| Les Grillons-M. | 9 h. 15 | 17 h. 15 |
| Malijai | 9 h. 25 | 17 h. 25 |
| Château-Arnoux | 9 h. 37 | 17 h. 37 |
| Volonne | 9 h. 42 | 17 h. 42 |
| Peipin (gare) | 9 h. 52 | 17 h. 52 |
| Sisteron (arrivée) | 10 h. 00 | 18 h. 00 |

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.



DU GOUT DES PRIX DE LA QUALITE

Une seule adresse :

## Ladislas VIDA
tailleur

Rue de Provence — SISTERON

COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
*Draperies Française et Anglaise.*



**SYPHILIS** Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**REGLES** douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. 7[illegible] *Ph*[illegible] ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**IMPUISSANCE** guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**, Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le trait[illegible] complet 118 fr. *Toutes Ph*[illegible], ou à défaut Labo. LACRO[illegible] rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**BLENNORRAGIE** Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGÉOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS



## COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans

## SISTERON-JOURNAL



## Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

### BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires

*Toutes opérations de Banque et de Bourse*
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

En vente à la Librairie LIEUTIER

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON